

MAIRIE DE CHAPELLE ROYALE 28290
Tel / 02 37 49 20 13 Fax 02 37 49 29 75
mairiechapelleroyale@wanadoo.fr

ARRETE 2016/5

ARRETE PORTANT INTERDICTION PROVISOIRE
DE STATIONNER

Nous, Maire de CHAPELLE ROYALE,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et particulièrement les articles L 131.3 et L 131.4 relatifs à la police et à la circulation sur les routes départementales, art L 2213.1 ET L 22132 suivant le code Général des collectivités territoriales. Considérant que, du fait du passage du TOUR D'EURE ET LOIR **épreuve cycliste organisée le dimanche 12 juin 2016 par LOISIRS EVASION VELO ET SPORTS** 11, rue des Osiers 28300 Lèves, il y a lieu de prendre des dispositions pour le bon déroulement de la course pendant la traversée du bourg,

ARRETONS

Article 1° : Pour le bon déroulement de la course le stationnement sera interdit RD 927 et RD 921 rue Jean Moulin et rue de Bel Air de chaque côté de la chaussée, et ce **de 13H00 heures à 15H 00 le dimanche 12 juin 2016.**

Article 2° : La Brigade de Gendarmerie d'AUTHON DU PERCHE est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à CHAPELLE ROYALE, le 10 juin 2016

Le Maire,
Thomas BLONSKY

Pour le Maire
L'Adjoint délégué,

